

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 11 septembre 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

La séance est ouverte à 14h10 et levée à 15h30

Etaient présents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU (à compter de la question n°19), M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE, M. Christian DAVID, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, Mme Marie GRUILLOT, M. Patrick JACQUES, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, Mme Sophie PESEUX, M. Philippe REGENNASS, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOU, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick BOUZAT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Didier PAINEAU, Mme Céline TRONCIN VERGEY, M. Kévin VEJUX,

Secrétaire de séance : Mme Anne FALGA

Procurations de vote : M. Kévin VEJUX donne pouvoir à Mme Marie GRUILLOT,

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 20 avril 2026, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2026

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Conseil Communautaire à désigner un secrétaire de séance,
- invite le Conseil Communautaire à approuver le procès-verbal de la dernière séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Anne FALGA secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 11 juin 2026, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunt – Compétence Habitat

Mme Laurence MULOT CESARI (1) et MM. René BLAISON (1), Pascal DERIOT (1), Ludovic FAGAUT (1) et Djilalli SAHLAOU (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME pour 21 051,00 €, par LOGE.GBM pour 3 676 232,50 €, par NEOLIA pour 35 896,80 € et par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs pour 530 817,50 €, soit un montant total de 4 263 997,80 €.
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 5

3. Association les Salins de Bregille – Construction neuve d'un hôpital de jour - Projet immobilier du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Bregille – Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 5 M€

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la demande de garantie d'emprunt de l'Association Les Salins de Bregille à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 5 000 000 € (soit 835 000 €).
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4. Association les Salins de Bregille – Restructuration – extension de la cuisine centrale - Projet immobilier du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnel de Bregille – Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 5 M€

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la demande de garantie d'emprunt de l'Association Les Salins de Bregille à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 5 000 000 € (soit 835 000 €).
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. Association les Salins de Bregille – Construction neuve d'un plateau technique - Projet immobilier du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Bregille – Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 8 M€

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la demande de garantie d'emprunt de l'Association Les Salins de Bregille à hauteur de 16,70 % d'un emprunt d'un montant total de 5 000 000 € (soit 835 000 €).
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Créances irrécouvrables : admissions en non-valeur et créances éteintes

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les admissions en non-valeur et abandons de créances de :
 - 7 659,97 € TTC au titre du Budget Principal,
 - 54 292,57 € TTC au titre du Budget Déchets,
 - 12 729 € HT au titre du Budget Eau,
 - 10 805,59 € HT au titre du Budget Assainissement ;
- approuve les abandons de créances au titre du Dispositif Solidarité Eau pour la période de juin 2025 à mai 2026 à hauteur de 3 192,15 HT pour le Budget Eau et 2 489,78 € HT pour le Budget Assainissement.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Autorisation de prolongation de contrat de projet

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve la prolongation du recrutement pour 2 ans de l'agent contractuel « chargé d'opération Grande Bibliothèque » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- Autorise M. Le Président, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. L'écrin du Monastère à Montferrand le Château – rue du Mont Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

A l'unanimité, le Bureau :

- Approuve le périmètre de la convention PUP sur les parcelles cadastrées AK n°18, 111 et 116 telles que reportées en annexe 1 ;
- Approuve le projet de convention tel qu'annexé à la délibération et notamment la participation financière de la société FCG Invest aux équipements ;
- Approuve l'exonération de la part intercommunale de taxe d'aménagement des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une période de 10 ans à compter de l'affichage de la mention de la signature de la convention conformément à l'article L.332-11-4 du Code de l'Urbanisme ;
- Autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention avec la société FCG Invest et la commune de Montferrand le Château.

Conformément aux dispositions de l'article R.332-25-2 du Code de l'Urbanisme, mention de la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de GBM et en Mairie de Montferrand le Château durant un mois.

Le dossier pourra être consulté à GBM - Direction Urbanisme – service autorisation du Droit des sols – 2 rue Megevand – Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

9. Adhésion au CAUE du Doubs

Mme Laurence MULOT CESARI (1) et M. Jean-Paul MICHAUD (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau approuve :

- l'adhésion de GBM au CAUE,
- les statuts de l'association,
- la cotisation annuelle d'un montant de 4 400 € au titre de son adhésion pour l'année 2026,
- la désignation de Mme Laurence MULOT CESARI comme représentante titulaire et M. Jean-Paul MICHAUD comme représentant suppléant GBM au sein de l'assemblée générale du CAUE.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

10. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagement de la traversée d'agglomération de Pugey (RD 142)

A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Convention avec le Département du Doubs pour la réalisation de travaux d'aménagement de la route de Chemaudin sur la commune de Franois (RD 11)

A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Convention de gestion des services d'entretien de la voirie

A l'unanimité, le Bureau :

- **Approuve les modalités d'exercice des missions confiées aux communes dans la convention de gestion des services d'entretien « Voirie », « Parcs et aires de stationnement » et « Signalisation » ;**
- **Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions avec les communes.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

13. Extension du réseau public d'électricité route de Levier à BEURE

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve la convention avec le SYDED afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux définis ci-dessus ;**
- **approuve l'aide financière à hauteur de 22 444€ au SYDED ;**
- **autorise monsieur le Président ou son représentant à signer la convention financière jointe relative à l'ensemble des travaux, ainsi que l'annexe prévisionnelle et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Subvention à l'association Gadje : Intervenant auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 4 700 €, au titre de l'année 2026, à l'association Gadje pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil et plus globalement auprès des familles résidant régulièrement sur le territoire de Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Subvention à l'association ASET : Intervenant auprès des gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 2 000 €, au titre de l'année 2026, à l'ASET (Association pour la scolarisation des enfants tsiganes) pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

16. Attribution d'une subvention à l'association Foire aux saveurs d'automne

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 2 000 € à l'association « foire aux saveurs d'automne » pour l'organisation de sa 35^{ème} édition en 2026.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

17. Fonds "Développement Durable" - Attribution de subventions aux associations Gravitation et l'Amap La Cagette du coin

A l'unanimité, le Bureau attribue deux subventions au titre du fonds « Développement Durable » :

- Une subvention d'un montant de 2 002 € à l'association Gravitations pour son projet de veillées « L'homme ce vaste jardin » durant l'année 2026,
- Une subvention d'un montant de 1 983 € à l'AMAP « La Cagette du Coin » pour l'animation des « Festi'Vallières 2026 ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comice du Doubs

A l'unanimité, le Bureau attribue un financement exceptionnel de 2 000 € à la Fédération des Comices du Doubs pour l'organisation du Super Comice du Doubs 2026 à Morteau.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

19. CCRT – Contrat Chaleur renouvelable territorial, partenariat ADEME/GBM - Attribution d'une aide financière au Département du Doubs pour la chaufferie biomasse au CER de Franois

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'attribution de l'aide CCRT de 17 052 € au Département du Doubs pour la chaufferie biomasse du Centre d'Équipements Routiers de Franois,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au présent rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20. Projet Grandes Heures Nature - subventions manifestations sportives

A l'unanimité, le Bureau attribue 16 subventions d'un montant total de 18 000 €, dans le cadre du projet GHN et du programme « manifestations/actions sportives »

-	2 000 €	à Vélo Loisirs Nancray pour la Sapinette
-	500 €	à Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales
-	2 000 €	à Vélo Passion pour la Thormontbou
-	1 000 €	à Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon
-	2 000 €	à Comité d'animation d'Amagney pour les Défis de la Boucle
-	500 €	à la Torpésienne pour la course pédestre La Grapille
-	500 €	à Besançon Vol Libre pour Tout Besançon Vol
-	2 000 €	à Foulées Généreuses pour le Trail des Boucles Roses
-	500 €	à Comme une Petite Fleur pour le Trail des Fleurs
-	3 000 €	à DSA pour l'entretien des parcours de Trail permanents
-	1 000 €	à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora-Trail
-	1 000 €	à Team Organisation Marchaux pour le Trail nocturne de Marchaux
-	500 €	à ASPTT pour l'Ins'Pirey
-	500 €	à Association Castors Juniors de Beure le Trail des Castors
-	500 €	à Team Geneuille Vélo pour le cyclo-cross de Geneuille
-	500 €	à DSA pour le Duo Trail Vert

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

21. Autorisation de sollicitation de subventions pour les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Grosse Aige à Pouilley-les-Vignes

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les aides auprès de l'Agence de l'Eau,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir et les éventuels avenants entre l'Agence de l'Eau et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22. Soutien à l'évènement « Garden Game Jam » - association Shift Garden

A l'unanimité, le Bureau attribue un soutien de 500 € à l'association Shift Garden au titre de l'évènement « Garden Game Jam » 2026

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

23. Soutien financier au programme d'actions de l'association Campus des Métiers et des Qualifications Microtechniques et Systèmes Intelligents (CMQ MSI) – 2026

A l'unanimité, le Bureau :

- vote le soutien financier de Grand Besançon Métropole au programme d'actions de l'association CMQ MSI pour l'année 2026 à hauteur de 20 000 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

24. Subvention Écorse TP 2026

A l'unanimité, le Bureau attribue une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2026 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

25. Actions recherche et innovation - Soutien au Hacking Health 2026 de Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à la SCIC Tube à essais, structure porteuse administrative et financière du Hacking Health, à hauteur de 15 000 € sous forme de subvention pour l'organisation de la 10^e édition du Hacking Health Besançon,**
- **autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée à la présente délibération.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour le Président,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN



L. Senhaji